



**Cabinet
Bureau du cabinet**

**78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Instruction technique

CAB/BCAB/2017-858

26/10/2017

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Mise en service de l'application DEXTER, version nomade de Découverte, outil de gestion des distinctions honorifiques.

Destinataires d'exécution

Administration centrale
DRAAF

Résumé : Cette application est la version nomade de Découverte.

Cette application est la version nomade de Découverte pour la partie dédiée aux distinctions honorifiques, pour une utilisation par l'administration centrale et les DRAAF. Elle permet de consulter uniquement les fiches des candidats ayant été décorés par le ministère chargé de l'agriculture, (Mérite agricole, Ordre national du mérite, Légion d'honneur).

Comment se connecter ?

Sur smartphone *via* le navigateur par défaut. Il est possible de créer un raccourci sur l'écran d'accueil du smartphone, selon le modèle.

ou

sur PC *via* le navigateur Mozilla Firefox.

à l'adresse suivante : <https://gestion.agriculture.gouv.fr/decouverte-mobile/>

Qui peut accéder à DEXTER ?

Vous devez obligatoirement posséder un certificat utilisateur pour vous connecter à l'application *via* le portail d'authentification AGRICOLL.

Un formulaire d'autorisation d'accès à DEXTER doit être renseigné par les personnes souhaitant accéder à DEXTER sous couvert de leur hiérarchie (annexe jointe). Chaque autorisation est valable pendant un an, renouvelable sur demande.

Un mémento d'utilisation de DEXTER sera adressé aux personnes habilitées à utiliser l'application.

J'attire votre attention sur la confidentialité des données figurant dans DEXTER. Elles ne peuvent être utilisées que dans le cadre de recherches liées à l'instruction de nouvelles propositions.

La cheffe du Bureau du cabinet

Coralie BERNARD

ANNEXE

DEMANDE D'AUTORISATION D'ACCÈS A L'APPLICATION « DEXTER »

 **La présente demande est à retourner par mail** au département des distinctions honorifiques du Bureau du Cabinet du ministère de l'agriculture et de l'alimentation – 78, rue de Varenne, 75007 PARIS.

Contacts : jean-marc.champfrault@agriculture.gouv.fr et jean-pierre.bouvier@agriculture.gouv.fr

Autorité donnant l'accès à l'application :

NOM :

.....
.....

Prénom :

.....

Direction / Structure :

.....
.....

Fonction :

.....
.....

N° Tél :

.....
.....

e-mail :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Date :

Signature :

Agent/Personne autorisé(e) pour l'accès à l'application :

NOM :

.....
.....

Prénom :

.....
.....

Direction / Structure :

.....
.....

Fonction :
.....
.....

N° Tél :
.....
.....

e-mail :
.....
.....

Adresse :
.....
.....

Validité de l'accès : 1 an*

Date : Signature :

Justification :
.....
.....
.....
.....
.....

* La présente autorisation est renouvelable tous les ans sur la demande de l'intéressé(e).